Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse une nouvelle lettre d'information pour le premier trimestre de cette année 2020.

Elle vous permettra de suivre mes travaux parlementaires à l'Assemblée Nationale ainsi que mon actualité au sein de la circonscription.

Cette nouvelle correspondance est accompagnée du bilan d'activité de mi-mandat, afin de vous rendre compte des actions structurantes menées depuis le début du quinquennat.

Numéro 3 | **Février 2020**

Une nouvelle session parlementaire pour l'année 2019-2020 a débuté au mois de septembre dernier.
Avec mes collègues Députés de la Majorité, nous avons déjà porté de nombreux textes structurants pour l'avenir de notre Pays et de notre Département.
Le Projet de Loi de Finances pour l'année 2020 fut l'un d'entre eux.
Au sein de notre belle circonscription, je suis venue à votre rencontre, dans nos communes, et c'est toujours pour moi l'occasion de m'émerveiller et de mesurer la chance de vivre dans un Territoire aussi riche et exceptionnel.
Il mérite, tout comme vous, chères Jurassiennes et chers Jurassiens, d'être défendu et que ses mérites soient valorisés en plus haut lieu.

Soyez assurés que je reste à votre écoute, ainsi que mes collaborateurs, et je tiens à vous réaffirmer une nouvelle fois mon engagement permanent et sans faille à votre service, au service du Jura, au service de la France.

Pour suivre mes travaux de parlementaire, retrouver toutes mes interventions et mes déplacements en circonscription

www.daniellebrulebois.fr

# PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'ANNÉE 2020

Adopté à une large majorité (393 voix pour, 191 voix contre), le Projet de Loi de Finances pour l'année 2020 est tourné vers le pouvoir d'achat, avec comme mesures phares, la réduction de 5 milliards d'euros de l'impôt sur le revenu pour 17 millions de foyers fiscaux des deux premières tranches et la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers fiscaux en 2020, 100% en 2023.

**Quelques autres points importants que je me suis attachée à défendre au sein de l'hémicycle :**

🔺Prolongation du prêt à taux zéro (PTZ) qui favorise l'accession à la propriété de nombreux ménages modestes, le département du Jura étant particulièrement concerné par cette mesure.

🔺A partir de 2020, toutes les Veuves d'Anciens Combattants de plus de 74 ans auront enfin le droit à la demie-part fiscale supplémentaire

🔺Réforme du crédit d'impôt pour la transition écologique (CITE), l'avantage fiscal sera remplacé par une prime forfaitaire dès janvier 2020.

🔺800 millions d'euros alloués à l'urgence écologique.

## PROJET DE LOI

### DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2020

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2020 est adopté en première lecture (339 voix pour et 188 contre)

Son budget est en hausse de 2,3%, il contient de nouvelles avancées sociales :

🔹Il récompense le travail

🔹Il renforce le pouvoir d'achat

🔹Il lutte contre la perte d'autonomie

🔹Il combat les inégalités sociales

🔹Il prévoit des mesures d'amélioration des prises en charge et de l'accès aux soins dans tous les Territoires.

# MON ACTIVITÉ DE PARLEMENTAIRE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

## EN COMMISSION

**108** PRÉSENCES EN COMMISSION

**123** INTERVENTIONS EN COMMISSION

**01** **RAPPORT ÉCRIT**

Avis de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire sur le projet de loi de finances pour l'année 2020

## QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

**27** QUESTIONS ÉCRITES

**03** QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

## AMENDEMENTS

**266** AMENDEMENTS PROPOSÉS

## DANS L'HÉMICYCLE

**79** INTERVENTIONS LONGUES

**01** **PROPOSITION DE LOI**

Visant à **préserver** et à **protéger** les **moulins**

**18** **PROPOSITION DE LOI**

signées

**42** SEMAINES D'ACTIVITÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**03** JOURS PAR SEMAINE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**04**

## INAUGURATION DU CAMPUS NUMÉRIQUE

Sous l'impulsion d'ECLA, la friche industrielle de l'ancien centre de tri postal s'est transformé en pôle entrepreneurial du numérique, de la formation, des starts-up et des associations. J'ai soutenu ce projet qui a été financé par l'État.

Il permet de rendre l'enseignement supérieur encore plus accessible pour nos Territoires Ruraux. Les étudiants pourront suivre, près de chez eux, des formations à distance en bénéficiant d'un accompagnement de proximité.

C'est également un véritable incubateur de starts-up pour Lons-le-Saunier et de son bassin de vie. La clé de la réussite de ce campus réside dans la capacité à rassembler, à faire travailler ensemble des acteurs extrêmement divers, représentant la richesse de l'intelligence collective et la diversité des forces vives et solidaires de notre département. Un véritable tiers-lieu, une fabrique numérique qui irriguera bientôt l'ensemble des Territoires dans la fidélité aux Valeurs coopératives du Jura. Imaginer de nouvelles solidarités pour faire de la transition numérique une chance pour l'emploi, pour le développement économique, pour la réussite des jeunes et l'épanouissement de chacun.

## REMISE DES DIPLOMES

### DU BREVET

Je suis heureuse de partager chaque année ce moment de joie et de fierté avec les jeunes et leur famille.

De rappeler aussi que nous avons la chance de vivre dans un beau Pays, où l'école républicaine permet à ses enfants d'acquérir les savoirs nécessaires pour devenir des adultes instruits, éduqués et autonomies

## REMISE DES BREVETS DE

### JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Cette année, 48 lauréats dont 2 filles. Ils ont été officiellement félicités pour la réussite de ce diplôme exigeant dont les épreuves théoriques, pratiques et sportives demandent un travail assidu. Sens civique et solidarité sont au cœur de l'engagement de ces jeunes déjà capables de se dévouer au service des autres, et de faire vivre les Valeurs de la République.

Les Pompiers éducateurs ont également été mis à l'honneur et ont reçu l'insigne d'animateur JSP.

Bravo et merci à celles et ceux qui transmettent les Valeurs du volontariat, pilier de la solidarité sociale et territoriale

## RÉUNION DE RENTRÉE DES ÉLUS

Le 5 septembre dernier, nous nous sommes réunis avec une centaine d'Élus de la Circonscription, à la salle des fêtes de Villeneuve-sous-Pymont, afin d'échanger sur les travaux Parlementaires de la session écoulée, et l'actualité législative à venir.

Riche, dense, intéressante, cette réunion a été un moment d'échange privilégié au cours de laquelle nous avons pu aborder différents thèmes tels que la transition écologique, les difficultés rencontrés par les Élus municipaux dans l'exercice de leur mandat, la fiscalité des Collectivités, ou le devenir des EHPAD publics.

Avec mon suppléant, Michel FISCHER, nous avons eu plaisir à retrouver les équipes municipales, motivées, au service de leurs administrés et de nos communes Jurassiennes.

## RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DE LA GRANDE DISTRIBUTION ET DE SES GROUPEMENTS DANS LES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES FOURNISSEURS

J'ai travaillé au sein de cette commission d'enquête afin de lever le voile sur un écosystème opaque, un environnement économique incertain, confronté à de profondes mutations où les grands distributeurs s'affrontent dans un contexte de concurrence exacerbée. A l'issue de 88 auditions menées auprès de 200 interlocuteurs, nous avons proposé 40 mesures pour compléter les outils déjà mis en place par la loi EGALIM. L'objectif est de rémunérer plus justement les producteurs, par une hausse des prix et donc des marges qui seront mieux réparties

### QUELQUES MESURES

- Resserrement du calendrier des négociations commerciales du 15 septembre au 15 décembre plutôt qu'à la fin du mois de février ;
- Extension du seuil de revente à perte aux produits de droguerie, parfumerie et hygiène ;
- Institution d'un index mensuel publié par l'INSEE qui pourrait mener à une renégociation obligatoire ;
- Lutte contre les arrêts de commande et de déréférencements abusifs ;
- Mise en place d'un portail Internet pour les lanceurs d'alerte sur les comportements abusifs
- Cadre pour les centrales d'achat Européennes

## PROJET DE LOI ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Fin du gaspillage, mobilisation des industriels, meilleure information sur les produits que nous achetons, amélioration de la collecte des déchets. Ces préoccupations sont au cœur de notre quotidien, la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire y réponde directement avec une ambition forte : transformer notre système en profondeur :

- Stopper le gaspillage de nos ressources ;
- Mobiliser les industriels pour transformer les modes de production ;
- Informer pour mieux consommer ;
- Améliorer la collecte des déchets pour lutter contre les dépôts sauvages.

**Avec mes collègues membres de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, nous nous sommes pleinement saisis de l'ensemble des sujets portés par ce projet de Loi : renforcement de l'information des consommateurs, meilleure qualité de production des biens, arrêt de la surproduction, lutte contre l'obsolescence programmée et la pollution plastique. J'ai défendu avec succès les industries du plastique du Jura, très vertueuses et en avance dans le recyclage de leurs déchets.**

## PROJET DE LOI VISANT A AMÉLIORER LA TRACABILITÉ DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Nous avons examiné et voté un Projet de Loi qui porte des mesures attendues depuis longtemps par les filières.
- Indication de l'ensemble des pays d'origine du miel sur l'étiquette ;
- Transparence des informations sur les produits alimentaires vendus sur les plateformes de vente en ligne ;
- Étiquetage des fromages fermiers affinés à l'extérieur de la ferme ;
- Étiquetage de l'origine du vin ;
- Autorisation de l'échange et de la vente de variété de semences paysannes entre particuliers ;
- Abrogation de la Loi « Clairette de Die » ;
- Maintien du caractère obligatoire de la déclaration de récolte ;

La mention de l'origine sera obligatoire pour toutes les viandes y compris celles consommées dans les restaurants et la restauration collective. C'est déjà le cas pour la viande bovine depuis la crise de la vache folle. La Loi étendra cette obligation au poulet, volaille, porc, mouton, lapin, sachant que 50% du poulet consommé en France est importée, comme la viande consommée en restauration collective. Un meilleur étiquetage favorisera la transparence sur l'origine des produits. Ces meilleures lisibilités éclaireront le choix des consommateurs.

Ce projet de Loi concerne principalement les communes, et notamment les plus petites.

Il améliorera la vie quotidienne de 500 000 Élus locaux et renforce la place des communes dans les intercommunalités. Certaines dispositions de la loi NOTRe sont assouplies.

Les Maires auront plus de moyens pour sanctionner les infractions, difficulté récurrente actuellement pour nombre d'entre eux qui se sentent désemparés.

Différentes mesures améliorent les conditions d'exercice de leur mandat.

La formation, la protection juridique et la rémunération des Élus sont améliorées.

L'objectif de cette Loi est d'encourager et de favoriser l'engagement des citoyens dans un mandat communal

**QUELQUES MESURES**

- Revalorisation des indemnités de Maire ;
- Renforcement des pouvoirs de Police Administrative du Maire ;
- L'information du Maire, par le Procureur de la République, des suites judiciaires données aux infractions pour troubles à l'ordre public commises dans sa commune ;
- Cumul des indemnités Allocations Adulte Handicapé (AAH) avec celles d'Élu local ;
- Renforcer l'information des Maires à leur arrivée en fonction sur les attributions qu'ils exercent au nom de l'État ;
- Possibilité d'organiser des Conseils Communautaires par téléconférences

---

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Au mois d'octobre, nous avons voté une Proposition de Loi visant à apporter des solutions opérationnelles le plus rapidement possible pour mettre fin aux violences faites aux Femmes, en cohérence avec l'action conduite par le Gouvernement. Les principales mesures portées par ce textes sont les suivantes :

- L'impossibilité de refuser une ordonnance de protection en se fondant sur l'absence de dépôt de plainte ;

- La détermination d'un délai de délivrance de l'ordonnance de protection à 6 jours au lieu de 42 actuellement ;
- La mise en œuvre du port du bracelet anti-rapprochement de manière préventive avant condamnation ;
- L'élargissement des conditions d'octroi d'un téléphone « grave danger »
- La facilitation de l'attribution et de la jouissance du domicile conjugal à la victime, à sa demande ;

Le 3919 est le numéro de référence pour les Femmes victimes de violences. Gratuit et anonyme, il propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

## MAINTIEN DES NICHES FISCALES SUR LES EMPLOIS A DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

**Pas de suppression de la niche fiscale sur les emplois à domicile des personnes âgées !**

Le Gouvernement avait envisagé de réviser les règles d'exonération fiscale et de supprimer pour l'année 2020, un avantage accordé spécifiquement aux personnes âgées de plus de 70 ans qui emploient une aide à domicile, en le réservant aux seuls séniors dépendants ou en situation de handicap. Avec mes collègues, nous avons fait part de nos réserves au Premier Ministre, qui a annoncé que cette mesure ne serait pas retenue.

L'emploi à domicile est très important pour les familles et pour l'économie dans notre pays. C'est pourquoi nous soutenons ce type d'emploi, par des baisses de charges et un crédit d'impôt.

De plus, l'État va renforcer son soutien aux employeurs à domicile en faisant en sorte que les ménages n'aient plus à attendre un an leur crédit d'impôt. Il sera versé à terme, directement dès le paiement de la prestation, pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages.

## GRAND DÉBAT SUR LA REFORME DES RETRAITES A LONS-LE-SAUNIER

Pendant près de 3 heures durant, après avoir exposé les grands principes de la réforme : solidarité, équité, pérennité, le Premier Ministre a répondu avec une virtuosité remarquable aux nombreuses questions très diverses et pertinentes.

En prêtant une attention particulière à chacune, il a apporté un éclairage aux différentes interrogations sur l'âge d'équilibre, les régimes spéciaux, le système par point, les carrières longues, la prise en compte du nombre d'enfants, la pénibilité, les régimes excédentaires, la situation des Femmes, des Agriculteurs. Avec Jean-Paul DELEVOYE, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, il a rappelé sa volonté ainsi que celle du Gouvernement de **dialoguer** et de **consulter** sur ce sujet qui préoccupe toutes les générations.

**Nous n'avions pas vu de Premier Ministre depuis plus de deux décennies et c'est un grand coup de projecteur pour le Jura et ses habitants, exceptionnels à bien des égards et qui méritent d'être valorisés en plus haut lieu.**

# PLAN D'URGENCE POUR L'HÔPITAL

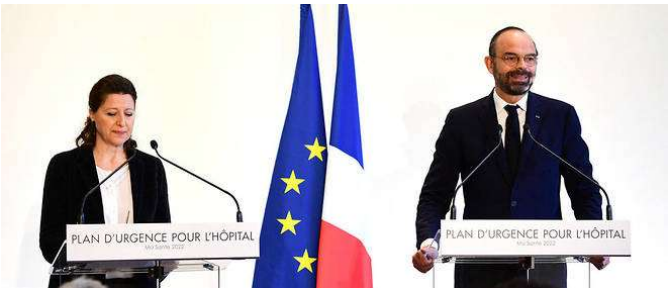


Les principales mesures sont :

- De 2017 à 2019, ajout de 5 milliards d'euros pour le secteur hospitalier ; ajout de 7 millions d'euros pour l'hôpital de Lons-le-Saunier en 2019 et 7 millions d'euros en 2020 ;
- Fin du *numerus clausus* avec pour objectif le recrutement de 20% de médecins supplémentaires ;
- 750 millions d'euros alloués au pacte de refondation des Urgences, dont 70 millions ont déjà été engagés en juin dernier ;
- Organisation des Communautés Professionnelles de Santé Territoriales entre la médecine libérale et la médecine hospitalière, dont la première lettre d'intention de toute la Bourgogne-Franche-Comté concerne le Jura, a été remise au Directeur de l'ARS le 6 décembre dernier ;
- Création des hôpitaux de proximité afin d'adapter l'activité aux besoins des Territoires

Le plan d'urgence pour l'hôpital va permettre d'accélérer les effets du plan « Ma Santé 2022 » et de faire face aux difficultés par une réponse massive d'ampleur inédite avec 4 objectifs :

- Restaurer l'activité des métiers, en redonnant envie de s'engager et en récompensant l'engagement des Personnels ;
- Déverrouiller le fonctionnement des hôpitaux et dégager des moyens supplémentaires et dans la durée à hauteur des enjeux ;
- Répondre au problème de l'attractivité de l'hôpital public.
- Reprise de la dette à hauteur de 10 milliards d'euros sur 3 ans.

Cette mesure doit permettre aux hôpitaux, comme celui de Lons-le-Saunier, asphyxié par la charge de l'endettement et du déficit, de dégager des marges de manœuvre, d'investir et de moderniser les équipements

## PACTE DE REFONDATION DES URGENCES

**12 mesures clés :**

1/ Mettre en place dans tous les Territoires, un service distant universel pour répondre à toute heure à la demande de soins des Français : le Service d'Accès aux Soins (SAS)

2/ Renforcer l'offre de consultations médicales sans rendez-vous en cabinet, maison et centre de santé

3/ Donner à la médecine de ville les mêmes outils de prise en charge que les Urgences

4/ Offrir aux Professionnels non médecins des compétences élargies pour prendre directement en charge les patients ;

5/ Généraliser des parcours dédiés aux Personnes Âgées pour éviter les Urgences

6/ Intégrer la vidéo à distance dans tous les SAMU

7/ Mieux utiliser les compétences médicales et soignantes rares en graduant les services d'urgence et en réformant les transports médicalisés

8/ Renforcer et reconnaître les compétences des professionnels des Urgences

9/ Lutter plus efficacement contre les dérives de l'intérim médical

10/ Réformer le financement des Urgences

11/ Renforcer la sécurité des professionnels exerçants aux Urgences

12/ Fluidifier l'aval des Urgences grâce à l'engagement de tous en faveur de l'accueil des hospitalisations non programmées.

*Je veillerai à ce que les financements et ces moyens nouveaux bénéficient à nos hôpitaux Jurassiens, par un travail de concertation avec le Directeur de l'Hôpital, l'ARS et le Ministère des Solidarités et de la Santé, je le fais régulièrement depuis que je suis élue.*

# INAUGURATIONS DANS LA CIRCONSCRIPTION

Le 7 septembre, inauguration de la Place du Souvenir du 19 mars 1962 à Oussières, afin d'honorer la Mémoire des Combattants, Morts pour la France. Il est important de conforter notre mémoire collective, de réaffirmer notre détermination à transmettre les idéaux de Liberté, de Justice et de Fraternité entre les Hommes, qui fondent notre humanité

Le 28 septembre, à Chilly-le-Vignoble, inauguration de la piste de glisse « Pumptrack » et du café associatif « La Tocade », qui ravient toutes les générations. Une démonstration de la piste de glisse a été effectuée pour notre plus grand plaisir et ces belles réalisations démontrent tout le dynamisme de cette petite commune proche de la ville Préfecture.

A La Marre, le 6 octobre, pour le plus grand plaisir des enfants, l'aire de jeux de la commune a été officiellement inaugurée suite à l'ajout de nouveaux éléments. Un moment particulièrement important pour cette petite commune de 330 habitants. Encore une fois, cette plateforme témoigne de la volonté de nos Élus, quelle que soit la taille de la commune, d'apporter à nos concitoyens des équipements ludiques et de qualité.

Ce 13 octobre, à Courbouzon, inauguration de la salle polyvalente des Moulins entièrement rénovée et du city-stade : deux belles réalisations voulues afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. J'ai rappelé, à cette occasion, le soutien de l'État dans l'accomplissement de ces projets et la volonté du Gouvernement d'accompagner les Territoires Ruraux

Le 27 octobre, inauguration du terrain multisports à Courlaoux, commune rurale dynamique et attractive, qui a investi pour l'avenir par ses actions en faveur de l'Éducation, l'Enfance, la Jeunesse.

C'est une réelle fierté pour notre République de voir une telle détermination de la part de nos Élus de faire vivre, dynamiser et d'apporter encore plus d'attractivité à nos Territoires ruraux. Non ! L'État n'abandonne pas les campagnes. Je continuerai de me battre pour que vivent nos petites communes au sein desquelles il fait bon vivre, et je continuerai de porter haut et fort les atouts de notre beau Jura !

## INAUGURATION DU NOUVEAU JURAPARC

Juraparc, dont la reconstruction était très attendue, a été inauguré à l'occasion du forum des associations. J'ai salué la renaissance de cette infrastructure majeure pour notre département. Instance emblématique du bassin lédonien et du Jura, elle a gardé tout son charme et toute son âme. Juraparc est une référence en matière de construction bois. La technique audacieuse et spectaculaire du lamellé collé en épicéa du Jura a permis des prouesses esthétiques et structurelles grâce au savoir-faire des acteurs de la filière bois.Pour cette réalisation, l'État a déboursé 1,2 millions d'euros. Juraparc répond a de vraies attentes et je souhaite que de nombreuses générations puissent continuer à y passer de beaux moments de partage, de découverte et de fraternité.

## RECONNAISSANCE DES PROCHES AIDANTS

*« Il est grand temps d'être solidaire avec ceux qui le sont »,rappelle Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapée.*

*Une des mesures phares est la création d'un congé « proche aidant » qui sera indemnisé et pris en compte dans le calcul de la retraite dès 2020.*

*Ce congé de 3 mois, fractionnable pour les aidants salariés, travailleurs indépendants et agents publics sera indemnisé à hauteur de 43 euros par jour pour une personne aidante en couple, 52 pour une personne isolée, montant similaire à celui du congé pour un enfant malade.*

*Selon les chiffres officiels, 8,3 millions de personne en France aident régulièrement un proche en perte d'autonomie.*

## NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE UNIQUE

Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur l'a confirmé : le numéro d'appel d'urgence unique est en bonne voie. Pour un département comme le Jura, généraliser à terme la mutualisation des appels des centres 15 et 18 permettra une plus grande efficacité des interventions d'urgence. Je travaille avec mon collègue Fabien MATRAS, Député du Var, Président du Groupe d'Études Sapeurs-Pompiers à faire avancer ce projet

# MISSION D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES

## ÉCOLOGIE, DÉVELOPPEMENT ET MOBILITÉ DURABLES

J'ai été nommée, en ma qualité de membre de la Commission du Développement Durable et Aménagement du Territoire, Rapporteure pour avis dans le cadre du Projet de Loi de Finances (PLF) pour l'année 2020, chargée du programme 181. Il s'agit du programme clé en matière de prévention des risques naturels, technologiques, nucléaires ainsi qu'en matière de soutien à l'économie circulaire et au développement des énergies renouvelables.

En effet, même si l'on déplore peu d'accidents industriels graves en France, les risques n'en demeurent pas moins présents, comme par exemple le grave accident industriel survenu au sein de l'entreprise Lubrizol, à Rouen, au mois de septembre dernier.

De plus, le réchauffement climatique et le développement de nouvelles technologies conduisent par ailleurs à l'apparition de risques nouveaux, comme le montrent les invasions de certaines espèces comme la pyrale du buis et les scolytes, qui ravagent des forêts entières et pèsent lourdement à la baisse du prix du bois, les interrogations quant aux effets de la 5G sur le corps humain, ou encore l'action des nanoparticules et des perturbateurs endocriniens.

Les crédits alloués au sein du PLF sont répartis en cinq actions :

- La prévention des risques technologiques et des pollutions ;
- La sûreté nucléaire et la radioprotection ;
- La prévention des risques naturels et hydrauliques ;
- La prévention des risques liés aux anciens sites miniers ;
- Le financement de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)

### Liste des instances auditionnées

- Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) ;
- Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) ;
- Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) ;
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ;
- Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) ;
- Institut National de Recherches Agronomiques (INRA) ;
- Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) ;
- EQIOM, Cimenterie de Rochefort-sur-Nenon ;
- Association des Communes Forestières du Jura ;
- Entreprise INOVYN, à Tavaux ;
- Barrage de Vouglans (EDF) ;
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ;
- SICTOM de Lons-le-Saunier ;
- Entreprise Jura Recyclage à Larnaud.

## DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique en zone AMII se poursuit et Orange œuvre afin que le délai fixé par le Gouvernement, à savoir la fin de l'année 2020, soit respecté.

Dernièrement, les armoires de fibre optique de Frébuans, Condamine et Publy ont été inaugurées.

Pour rappel, le Jura a pu compter sur une aide de l'État à hauteur de 27 millions d'euros au titre de l'année 2019.

## COUVERTURE MOBILE

Je suis de très près le déploiement de la téléphonie mobile dans les zones blanches de notre départemental. Il se poursuit également pour les communes de Beaufort, Montagna-le-Reconduit, Rosay, Rotalier, Fay-en-Montagne, le Fied, Frontenay, Nevy-sur-Seille et Picarreau.

Des études ont été menées pour les communes de Chilly-le-Vignoble, Commenailles, La Chailleuse, Lavigny, Le Vernois, Les Trois-Châteaux, Quintigny, Saint-Didier, Verges, Villeneuve-sous-Pymont, Arinthod, Augisey, Chapelle-Voland, Pont-de Poitte, Val d'Épy et les sites retenus pour la dotation au titre de l'année 2020 vont

## POUR ME CONTACTER

**03 84 24 74 95**

**Du Lundi au Vendredi de 9h00 à12h00**

**et de 14h00 à 18h00**

(sauf le Mercredi matin et le Vendredi après-midi)

***Permanence Parlementaire :***

*22 rue des Écoles – 39000 LONS-LE-SAUNIER*

*danielle.brulebois@ssemblee-nationale.fr*

*www.daniellebrulebois.fr*

**Collaborateurs en circonscription** :

Michaël MIEL-MARGERTTA, Nathalie CORON-FORMENTEL, Marianne CHAMBARD

**Collaborateur à l'Assemblée Nationale** :

Alexandre MESLIN